

# XV<sup>e</sup> Symposium RDPLF



Hôtel Le Montvillargenne,  
24 au 26 Avril 2019

---

## Forfait participation

---

Merci de retourner ce Bulletin d'inscription ainsi que votre règlement à l'adresse suivante :

**Registre de Dialyse Péritonéale de Langue Française  
Symposium 2019  
30, RUE SÉRÉ DEPOIN  
95300 PONTOISE - FRANCE  
ou par télécopie : (00 33) 1 30 32 99 38  
ou par mail à [symposium@rdplf.org](mailto:symposium@rdplf.org)**

Le montant acquitté est une participation aux frais d'organisation, location de salle, matériel et hébergement. (voir description des tarifs)

Un accusé de réception de votre règlement vous sera adressé par retour du courrier.  
Si vous ne recevez pas ce document dans la semaine qui suit votre envoi,  
veuillez nous téléphoner au : 09 71 52 38 98 (33/9 de l'étranger)

## Bordereau de participation et de paiement

(tout bulletin non accompagné des droits d'inscription sera retourné)

Nom ..... Prénom ..... Sexe :  M  F

Profession  Médecin  Infirmière  Cadre santé  
 industriels, laboratoires  Autre, préciser .....

Titre  Pr.  Dr.  Madame  Monsieur

Etablissement .....

Adresse complète .....

Code postal ..... Ville .....

Pays .....

Tél. .... Fax : .....

email : .....

**Date d'arrivée**  24/04/19  25/04/19  26/04/19

**Date de départ**  26/04/19  26/04/19

Cochez ci dessous la lettre correspondant à votre tarif d'inscription :

Tarifs avant 15/12/18 :  A  B  C  D  E

Tarifs après 15/12/18 :  F  G  H  I  J

Date d'envoi (le cachet de la poste fera foi) :

Pour les tarifs associations donner le nom de l'association :

Cochez votre mode de règlement :

Un chèque joint Libellé en Euros à l'ordre du RDPLF2

Virement bancaire sur le compte RDPLF2 ci dessous (n'oubliez pas d'indiquer votre nom sur l'ordre de virement et envoyer copie du virement au secrétariat):

IBAN : FR76 3000 3016 5800 0372 7928 452

BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Veuillez prélever ..... Euros correspondant au tarif choisi

sur ma carte VISA\*  MASTERCARD\*

n°  Cryptogramme obligatoire

Nom et prénom tels qu'ils figurent sur la carte : .....

Date d'expiration (mois/année) : .. / ..

**Signature**

**Date**

Important : les annulations après le 31/12/18 et avant le 1er Février 2019 seront remboursées à 50 %, aucun remboursement après le 1er Février 2019.

---

## Description des tarifs

**Forfait avec hébergement:** comprend la participation aux sessions scientifiques, l'hébergement deux nuits d'hôtel, deux diners, deux petits déjeuners et deux déjeuners.

**Le nombre de chambres réservées avec hébergement est limité à 120. Elles sont attribuées aux personnels soignant et médecins, dans l'ordre d'inscription ; au delà de 120 la disponibilité n'est plus assurée.**

**Forfait sans hébergement :** comprend la participation aux sessions scientifiques et déjeuners des 25 et 26 avril 2019, diners du 24 et du 25 avril 2019. Une navette sera assurée pour quelques hotels extérieurs sélectionnés pour le symposium, pour les personnes qui s'hébergent elles mêmes. Pour les autres hotels, aucune navette disponible.

Personnel infirmiers et médecins	Avant 15/12/18	Après 15/12/18
Avec hébergement (hors assoc partenaires)	(A) 820 €	(F) 850 €
Avec hébergement (assoc. partenaires)	(B) 780 €	(G) 810 €
Sans hébergement (hors assoc partenaires)	(C) 560 €	(H) 620 €
Sans hébergement (assoc. partenaires)	(D) 530 €	(I) 610 €

  

Personnel de l'Industrie	Avant 15/12/18	Après 15/12/18
Hébergement non compris	(E) 990 €	(J) 1050 €

---

**Attention :** Une empreinte de la carte visa sera demandée par la réception des hôtels pour les extras personnels (téléphone, bar...)

**Seul l'accusé de réception de votre inscription envoyé par le secrétariat fait foi. Si vous ne le recevez pas dans les 15 jour, téléphonez au secrétariat car cela peut signifié que votre inscription n'a pas été enregistrée. Dans tous les cas conservez cet accusé, il est la seule preuve de votre inscription.**

Les hébergements sur place sont assurés jusqu'à 120, au delà les participants devront assurer leur logement par eux mêmes et leur tarif sera celui sans hébergement.